

# Le soutien méthodologique dans le Projet d'établissement du Lycée Jean Moulin de Montmorillon

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement :

LGT JEAN MOULIN

AVENUE JEAN MOULIN 86501 MONTMORILLON CEDEX

ZEP : non

Téléphone : 05 49 91 56 35

Fax : 05 49 84 03 49

mél de l'école ou de l'établissement : [ce.0860028n@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860028n@ac-poitiers.fr)

Adresse du site de l'école ou de l'établissement : <http://hebergement.ac-poitiers.fr/cite-scol-montmorillon/>

Coordonnées d'une personne contact : M. de la Vayssière, proviseur

Classe(s) concernée(s) : classes de seconde et terminale S

Discipline(s) concernée(s) : mathématiques, SVT, histoire géographie, lettres, sciences physiques

Date de l'écrit : JUIN 2005-JUIN 2006

Lien(s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe national concerné et éventuellement axe académique : 4 aide individualisée

Une équipe sensibilisée aux résultats du bac scientifique dans l'établissement programme une aide méthodologique en 2<sup>nde</sup> et terminale S en définissant de nouvelles modalités de travail : groupes de besoins, cadrage du travail personnel, orientation raisonnée, mise à niveau.

## Mots clés :

<b>Structures</b>	<b>Modalités - dispositifs</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Champs disciplinaires</b>
Lycée d'enseignement général Zone sensible	Diversification pédagogique Individualisation	Difficulté scolaire	Français Histoire , Géographie Interdisciplinarité Mathématiques Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre

**LE SOUTIEN METHODOLOGIQUE DANS LE P.E.  
DU LYCEE JEAN MOULIN DE MONTMORILLON  
(1995 à 2005)**

<b>I .</b>	<b>Historique d'une analyse</b>	<b>1</b>
<b>II .</b>	<b>Mise en place du dispositif</b>	<b>2</b>
<b>III .</b>	<b>Synthèse de la commission : le grand écart ou les difficultés des élèves de seconde</b>	<b>3</b>
<b>IV .</b>	<b>Les propositions se structurent : trois objectifs pour les secondes</b>	<b>3</b>
	IV.2 Encadrement et suivi du travail personnel :.....	4
	IV.3 Aide à l'orientation :.....	4
<b>V .</b>	<b>Les actions menées en 2004-2005</b>	<b>4</b>
<b>VI .</b>	<b>Actions menées en 2005-2006</b>	
	VI.1 Les conditions difficiles de mise en place :.....	5
	VI.2 Mise en oeuvre d'une orientation « raisonnée »:.....	5
	VI.3 L'organisation des séances.....	6
<b>VII</b>	<b>Bilan actuel</b>	<b>6</b>
	<b>En lettres histoire :globalement positif</b>	<b>6</b>
	Deux interventions pour le choix des séries scientifiques.....	6
<b>VIII .</b>	<b>Bilan globalement positif, des choix s'imposeront</b>	<b>7</b>

# Soutien méthodologique dans le projet d'établissement du lycée de Montmorillon

*Préambule : Les actions décrites correspondent uniquement à des projets interdisciplinaires. Les opérations ponctuelles de soutien ou de révisions disciplinaires ne sont pas évoquées.*

## I. Historique d'une analyse

**1995/96** : mise en place d'un soutien pour les élèves de terminale S en Maths, Physique Chimie et SVT. Il s'agit de revenir sur des points du cours mal assimilés par des élèves à leur demande. Mais, l'attitude quelque peu consumériste des élèves qui demandent du soutien juste avant les devoirs sur tables d'une part, et, d'autre part, les résultats décevants du baccalauréat, amènent à réviser le mode de fonctionnement en Physique Chimie et SVT.

**1996/97, 1997/98, 1998/99** : un projet interdisciplinaire Physique Chimie - S.V.T de soutien personnalisé aux élèves de Terminale S est inscrit au projet d'établissement. L'action est menée à deux niveaux :

- des entretiens individuels avec les élèves (1/4 heure), ils sont obligatoires.
- travail en groupes restreints : groupes de besoins constitués sur la base du volontariat. La mise en oeuvre du projet coïncide avec les plus mauvais résultats au baccalauréat ! La réponse apportée n'était donc pas appropriée. La participation aux soutiens basée sur le volontariat montre ses limites : ce ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin qui sont présents et le taux de fréquentation augmente juste avant les devoirs sur table.

Les résultats médiocres au bac S amènent des enseignants des disciplines scientifiques à s'interroger sur la pertinence des dispositifs mis en place au cours des années précédentes. Une réflexion s'engage sur les causes et les remèdes. En particulier l'orientation des élèves de seconde en 1ère S est discutée. En effet, la politique en cours de l'établissement vise à permettre la réussite au baccalauréat d'élèves qui n'auraient pas eu forcément cette chance ailleurs. Ceci se traduit par un flux d'orientation en 1ère S plus important que la moyenne (nationale ou académique). Cette volonté se traduit évidemment sur les taux bruts de réussite au bac mais l'indicateur significatif est celui du taux de réussite du bac pour des élèves entrant en seconde au lycée. Or cet indicateur se dégrade fortement entre 1996 et 1999. Plusieurs explications sont proposées : faible motivation pour les disciplines scientifiques (une part significative des élèves s'orientent en série S avec un projet qui n'a rien à voir avec le domaine scientifique ou technique), manque d'organisation et de travail personnel, refus de redoublement de la première, compétences méthodologiques non acquises...

Cette période de discussion se traduit par une année blanche du point de vue des projets. Il ressort cependant que l'amélioration de la réussite des élèves au baccalauréat ne dépend pas des actions menées en terminale mais plutôt par un travail sur l'orientation raisonnée des élèves qui prend en compte leurs désirs et leurs aptitudes d'une part, et, d'autre part, la prise en compte de compétences générales transdisciplinaires

nécessaires à la réussite des études (autonomie, gestion du travail personnel, compétences méthodologiques spécifiques aux filières.)

**2001/02** : Ces réflexions aboutissent à la mise en place en 1ère S de modules méthodologiques liés à la démarche expérimentale impliquant Maths, Physique Chimie, SVT. Il s'agit de travailler durant le premier trimestre sur des compétences transdisciplinaires attendues à l'entrée en 1ère S. Le positionnement est donc plus en amont : prévenir plutôt que guérir.

Néanmoins, certaines analyses des inspections croisées dépêchées par le recteur rejoignent celles de la cité scolaire, en particulier le problème de l'orientation et des compétences transversales. Cette communauté de points de vue amène les enseignants à proposer un projet formalisé en juin 2002. Il s'agit de considérer, d'une part, le problème des élèves en difficulté en seconde et, d'autre part, le problème de l'orientation en première générale (S en particulier). Trois axes sont dégagés :

- autonomie et organisation du travail personnel de l'élève
- encadrement et suivi du travail personnel
- éducation à l'orientation.

Ce projet ne sera pas retenu par le rectorat.

**2002/03** : Prenant acte du refus, les enseignants des disciplines scientifiques reconduisent les actions méthodologiques en 1èreS. De plus, des interrogations orales, semblables à celles du repêchage du baccalauréat, sont organisées pour les élèves de terminale S en Maths et SVT.

L'objectif est triple : se préparer à des épreuves orales, mise en place de "signaux" qui participent à l'instauration d'une ambiance de travail, créneaux de rencontre qui permettent un suivi plus efficace des élèves. Courant 2003, la cité scolaire connaît un certain nombre de problèmes. La rencontre avec Mme le Recteur (16/06/03) aboutit au dégagement des moyens horaires permettant la mise en oeuvre, dès la rentrée 2003, du projet précédemment évoqué.

## **II . Mise en place du dispositif**

**2003/04**, une année de transition correspond à la mise en place du dispositif actuel. Les conditions d'attribution des moyens de l'action ne permettent pas une mise en place opérationnelle conforme au projet 2002. Il est convenu que l'année en cours est une année de transition (calendrier et contenu). Ceci se traduit par la reconduction des dispositifs déjà instaurés pour les terminales S (interrogations orales) et les Première S (méthodologie).

Pour les raisons évoquées plus haut, la mise en oeuvre de modules de méthodologie en seconde est fixée pour le deuxième trimestre de l'année. Ils se déroulent durant le mois de mars et le mois de mai. Cette action rassemble tous les élèves de seconde (110 élèves) répartis en groupe (vingtaine d'élèves par groupe). Chaque groupe travaille avec deux professeurs d'une discipline différente (lettres - maths par exemple). Onze professeurs (EPS, français, HG, maths, Physique Chimie, SVT) et le documentaliste sont impliqués dans ces interventions. Les thèmes traités concernent :

- la lecture de consignes et des énoncés ;
- la prise de notes, gestion des brouillons, les résumés, les synthèses de cours ;
- les liaisons logiques.

Lors de la réunion bilan, il est convenu de mettre en place ce dispositif dès la rentrée (septembre), l'action concernant les modules méthodologiques liés aux vœux d'orientation prenant place au cours du deuxième trimestre.

L'année 2003 correspond aussi à la mise au point du nouveau projet d'établissement dans le cadre de la contractualisation 2004 - 2008. L'action en cours est intégrée au projet sous l'intitulé "méthodologie seconde" (Cf. annexe 1). Dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, une commission de suivi spécifique à cet axe est installée.

### **III . Synthèse de la commission : le grand écart ou les difficultés des élèves de seconde**

Au-delà de difficultés (ou de lacunes) disciplinaires, deux constats forts sont mis en évidence pour ces élèves :

- difficultés voire lacunes en français : la langue maternelle qui n'est pas maîtrisée constitue un handicap pour l'ensemble des disciplines. Par exemple, dans les disciplines scientifiques, les capacités de raisonnement sont évidemment limitées par le vocabulaire.
- manque d'autonomie, d'organisation dans le travail personnel. C'est tout un ensemble de compétences que l'on est en droit d'attendre d'un élève de seconde mais qui ne sont pas acquises : avoir ses affaires, savoir tenir son classeur, apprendre ses leçons, gérer son emploi du temps, voire son cahier de textes...

- Le problème de l'orientation en première générale (S en particulier) :

Un fossé se creuse entre la seconde générale, qui devient une continuité de la troisième, tant par les objectifs poursuivis que par le public accueilli, et les premières générales, dont les objectifs, et donc, le niveau d'exigence, n'ont pas été fondamentalement modifiés. Cette discontinuité dans les objectifs a introduit, en conséquence, une discontinuité dans les évaluations : les notes de seconde ne traduisent pas les futures compétences disciplinaires de la première. Cette réalité n'est pas toujours perçue par les élèves, leurs parents, voire l'administration et les commissions d'appel...

C'est donc le grand écart entre les exigences des premières générales (ES, L, S) et le niveau moyen des élèves de seconde. En particulier dans les disciplines scientifiques, les objectifs et le niveau d'exigence des programmes en seconde sont très différents de ceux de Première S : les données disponibles pour les SVT montrent que la moyenne des élèves de seconde passant en 1ère S est de  $12,6 \pm 1,8$  (156 élèves de 1996 à 2002) à comparer à  $11,2 \pm 2,2$  (758 élèves de 1996 à 2002) pour l'ensemble des secondes. Cette moyenne passe à  $11,1 \pm 1,7$  en 1èreS (177 élèves de 1996 à 2002) et  $10,0 \pm 2,6$  en Terminale S.

### **IV .Les propositions se structurent : trois objectifs pour les secondes**

IV. 1 Objectifs d'autonomie et organisation du travail personnel de l'élève :

Actions à mener auprès des secondes (groupes de besoins) dès la rentrée et tout au long du 1er trimestre : la prise de notes, tenue du classeur, d'un cahier de textes, organisation

du travail personnel, gestion de son emploi du temps, élaboration d'un emploi du temps personnel pour le travail à la maison, gestion de son matériel, comment apprendre ses leçons, exploiter les corrections des devoirs et exercices, ...

#### IV.2 Encadrement et suivi du travail personnel :

Pas de sorties à l'extérieur entre deux cours pour les élèves de seconde : étude obligatoire en présence d'un surveillant. L'objectif est de réinstaller une ambiance de travail dans le lycée. De ce point de vue les interrogations orales en terminale S seraient conservées, au moins pour les deux années à venir.

Des élèves en grande difficulté (2de, 1ère ou terminale) pourraient faire l'objet d'un suivi particulier.

#### IV.3 Aide à l'orientation :

- Réunions d'information par les élèves de Première et de Terminale auprès des élèves de seconde et d'anciens élèves et terminales auprès des premières.

- Information et remédiations sur des compétences spécifiques selon les voeux d'orientation des élèves. Ces actions menées au cours du troisième trimestre ont pour objectif de fournir des arguments à une orientation raisonnée qui prend en compte les désirs et les aptitudes de l'élève. Le but est de faire percevoir aux élèves les contraintes et les exigences qu'impliquent leur choix. Il s'agit de permettre aux élèves de comparer leurs compétences par rapport à celles attendues à l'entrée de la première éventuellement choisie, qu'ils puissent juger leur degré de motivation par rapport à l'investissement nécessaire.

- Mise à niveau des élèves de première par rapport au choix des options en seconde. La seconde du lycée est une seconde générale et le choix des options en seconde ne doit pas être un obstacle à l'orientation des élèves dans les différentes premières du lycée. De plus le choix des options ne doit pas être le critère de constitution des classes afin d'éviter les classe « ghetto », en particulier en seconde.

### V. Les actions menées en 2004-2005

L'année en cours correspond à la mise en place effective du dispositif. Treize professeurs (français, HG, maths, PC, SVT) et un CPE sont impliqués dans ces interventions. Elles se déroulent en trois temps :

- premier trimestre : deux séquences de deux séances chacune (1h par séance) ont été mises en place durant le mois de septembre, la première sur la compréhension des énoncés, la seconde sur la prise de notes. Il ressort de la réunion bilan de cette étape (15/11/05) que, d'une façon générale, les élèves n'ont pas su réinvestir à long terme les méthodes apprises lors de la première partie. Toutefois les apports sur la prise de notes sont mieux passés et semblent avoir été utilisés, au moins par certains élèves. Les élèves semblent avoir bien perçu les points communs entre les disciplines. C'était le but recherché par la mise en place de doublons de professeurs de disciplines "différentes". Compte tenu des observations il est proposé pour l'année 2005/06 de commencer par deux séances sur la prise de notes (dès la rentrée), puis d'attendre quelques devoirs pour réaliser les séances sur les énoncés à partir des devoirs réalisés. Par ailleurs, même si l'ambiance de travail semble s'améliorer, du chemin reste à parcourir. Dans cette optique, chaque élève de seconde aura une heure d'étude obligatoire hebdomadaire en présence d'un encadrement adulte. Cette action est gérée par la vie scolaire.

- deuxième trimestre : quatre séances ont été mises en place durant le mois de mars après les intentions d'orientation du second trimestre, l'objectif étant de faire des groupes spécifiques et de mieux axer les compétences méthodologiques. Les élèves ont été répartis dans différents groupes selon leur intention d'orientation :

- 3 groupes S avec alternance. Maths – Physiques – SVT.
- 1 groupe ES avec alternance. Lettres – Histoire et Géographie.
- 2 groupes L avec alternance. Lettres – Histoire et Géographie.

- troisième trimestre : deux séances d'une demi-journée ( une en chimie, une en biologie) ont été proposées aux élèves orientés en 1ère S. Ces séances se sont déroulées sur la base du volontariat sur un jour libre (durant les épreuves du baccalauréat). La durée (trois heures par séance) permet une réflexion des élèves sur l'utilisation des outils des sciences expérimentales afin de se sensibiliser au recul nécessaire (esprit critique) dans leur maniement (les dosages en chimie et l'EXAO en biologie). Les trois-quarts des élèves ont été présents.

## **VI. Actions menées en 2005-2006**

### **VI.1 Les conditions difficiles de mise en place :**

Les incertitudes sur les moyens alloués n'ont pas permis de démarrer le projet comme prévu. En conséquence, la mise à niveau de compétences méthodologiques transversales (prises de notes, lecture des énoncés, ...) qui correspond au premier volet de l'action, n'a pas été réalisée.

De plus, des contraintes d'emploi du temps n'ont pas permis de faire intervenir des professeurs volontaires tandis que l'utilisation des créneaux libres des modules de seconde a conduit à l'intervention de professeurs pas forcément très convaincus de l'efficacité de ce type d'action ou de la nécessité d'un bilan formalisé permettant d'ajuster les actions. En conséquence, ce rapport, qui s'appuie sur les données disponibles, ne traduit que partiellement l'ensemble du travail réalisé cette année.

### **VI.2 Mise en oeuvre d'une orientation « raisonnée »:**

Sept séances (de 1h à 1h30 chacune), par série, ont été mises en place à partir du mois d'avril après les intentions d'orientation du second trimestre. Comme pour l'année précédente, elles se sont déroulées sur le créneau des modules Français - Histoire.

Ces séances ont pour objectif de fournir des arguments à une orientation raisonnée qui prend en compte les désirs et les aptitudes de l'élève. Le but est de faire percevoir aux élèves les contraintes et les exigences qu'implique leur choix. Il s'agit de permettre aux élèves de comparer leurs compétences par rapport à celles attendues à l'entrée de la première éventuellement choisie, afin qu'ils puissent juger leur degré de motivation par rapport à l'investissement nécessaire.

D'un point de vue opérationnel, il s'agit donc de :

- confronter les représentations des élèves aux attentes des professeurs, par exemple, les compétences nécessaires pour réussir dans la filière concernée, le travail personnel (quantité, nature);

- travailler sur des compétences méthodologiques interdisciplinaires (Lettres - Histoire, Sciences expérimentales) ou disciplinaires (Mathématiques, SVT) et des compétences techniques (SVT, Chimie).

### **VI.3 L'organisation des séances**

D'un point de vue pratique, lors de la première séance, un questionnaire a été distribué aux élèves avant l'intervention des professeurs représentant les différentes filières. Ces interventions ont été menées auprès des classes entières (les élèves n'étaient pas répartis en fonction de leur vœu d'orientation).

A titre d'exemple, on peut consulter les résultats du questionnaire pour la filière S (Cf. annexe n°1)

A partir de la deuxième séance, les élèves ont été répartis dans différents groupes selon leur intention d'orientation :

- 2 groupes S : alternance, Maths – SVT puis SVT - Chimie
- 1 groupe L : Lettres – Histoire et Géographie
- 1 groupe ES.
- 1 groupe STG

## **VII Bilan actuel**

### **En lettres histoire :globalement positif**

En ce qui concerne le choix de la **Première L**, Lettres et Histoire ont fonctionné ensemble sur les attentes de la série (6 séances). Dans ce but, les élèves ont travaillé sur la période de la Renaissance. Il s'est agi de re-situer les auteurs, étudier leur biographie, rechercher les rapports qu'ils entretenaient avec les évènements historiques.

Les professeurs concernés par cette action tirent un bilan positif. En effet, ces travaux sur des thèmes croisés ont intéressé les élèves qui se sont montrés actifs. Cette approche a permis d'établir un premier contact positif entre les élèves et les professeurs qui interviendront en 1ère L. Cependant le bilan ne pourra vraiment être dressé que l'année prochaine, lorsque que ces élèves seront véritablement engagés dans la filière.

### **Deux interventions pour le choix des séries scientifiques**

En ce qui concerne le choix de la **Première S**, Mathématiques, Physique-Chimie et SVT sont intervenus séparément.

Les interventions se sont déroulées en deux temps :

- Une première phase caractérisée par des objectifs méthodologiques (en avril et mai):

- en mathématiques, quatre séances (2 x 2 groupes) ont été consacrées à la logique formelle.

- en SVT, quatre séances (2 x 2 groupes) ont été consacrées à la démarche par problème : savoir formuler un problème scientifique, savoir formuler une hypothèse explicative, démarche hypothético-déductive et élaboration de protocoles expérimentaux.

Pour les SVT, le travail méthodologique a fait l'objet d'une évaluation partielle (Cf. annexe 2). Un réinvestissement de la démarche est attendu dès les premiers rapports de TP en 1èreS. Le déroulement des séances montre qu'une séance de plus est nécessaire.

Une cinquième séance permettrait de rassembler les élèves pour une évaluation finale suivie d'une discussion sur les démarches.

- Une deuxième phase caractérisée par des objectifs méthodologiques et, surtout, techniques : deux séances d'une demi-journée ( une en chimie, une en biologie) ont été proposées aux élèves orientés en 1ère S. Ces séances se sont déroulées sur la base du volontariat sur un jour libre (durant les épreuves du baccalauréat). La durée (trois heures par séance) permet une réflexion des élèves sur l'utilisation des outils des sciences expérimentales afin de se sensibiliser au recul nécessaire (esprit critique) dans leur maniement (les dosages en chimie et l'EXAO en biologie). Les trois-quarts des élèves ont été présents.

En ce qui concerne les SVT, une deuxième séance de ce type semble nécessaire afin d'aborder les notions de discussion des résultats.

### **VIII . Bilan globalement positif, des choix s'imposeront**

En ce qui concerne les actions différenciées par série, l'impression est globalement positive même si les objectifs diffèrent : approche globale, organisation du travail personnel et autonomie en 1ère L, compétences techniques et méthodologiques spécifiques en 1ère S.

La diminution plus que probable des moyens amène à faire des choix : un consensus s'est dégagé pour centrer les efforts sur les actions différenciées par série et l'aide à l'orientation.

Comme indiqué en introduction, il apparaît qu'une condition nécessaire au bon fonctionnement (mise en oeuvre, évaluations et analyses) implique une gestion fine des créneaux horaires afin de permettre aux professeurs volontaires d'intervenir.

Par rapport aux objectifs du projet, il est important que la répartition des élèves par groupes différenciés se fasse sur la base des vœux d'orientation exprimés par les élèves quel que soit leur niveau.

## ANNEXE n°1

### Résultat du questionnaire de la première séance de méthodologie (107 élèves)

#### 1 - Quelles sont pour vous les finalités de la filière S ?

Réponses :

- pour faire un métier scientifique(ex :chercheur... ) : 46
- pour faire médecine ou vétérinaire : 37
- avoir plus de débouchés : 21
- pour être ingénieur : 9

#### 2 - Quelles sont les qualités qui vous semblent nécessaires pour prendre cette filière ?

Réponses :

Il faut :

- être fort dans les matières scientifiques (surtout en mathématiques): 51
- aimer les matières scientifiques : 38
- être logique : 22
- aimer les chiffres : 11
- être travailleur, courageux : 13
- avoir l'esprit scientifique : 11
- avoir un bon raisonnement : 7
- être intelligent : 7
- être curieux : 4
- avoir l'esprit critique : 3
- être organisé : 3

#### 3 - Envisagez-vous la série S ? Si oui pourquoi ?

Réponses :

NON : 62 OUI : 43 PAS DE REPONSE : 2

OUI , Car :

- j'aime les sciences : 21
- elle est nécessaire pour le métier que j'envisage : 12
- elle permet plus de choix plus tard : 5
- j'ai des facilités en sciences : 7

- c'est plus intéressant : 2

## ANNEXE n°2

### Résultats de l'évaluation bilan sur la démarche scientifique (33 élèves).

Evaluation de la formulation d'un problème (20min.) :

	Elèves sans méthodologie	Elèves avec méthodologie	Tous les élèves
Résultats : note sur 8	2,6	3,8	3,2

Evaluation de la formulation d'une hypothèse explicative(20min.) :

	Elèves sans méthodologie	Elèves avec méthodologie	Tous les élèves
Résultats : note sur 8	2,8	3,5	3,1

#### Commentaire:

Les 7 élèves qui n'ont pas suivi les heures de méthodologie pour cause de grève (CPE) constituent l'échantillon (probablement biaisé !) de référence pour les comparaisons.

La moyenne n'est pas obtenue mais les élèves qui ne sont pas venus aux séances de méthodologie ont des notes inférieures aux autres.

L'action a peut être apporté un plus mais elle n'a pas été suffisante.

Les élèves ont travaillé sur des documents du programme de seconde; ils ont donc manipulé des notions qu'ils avaient déjà vues en cours. Il semble préférable d'utiliser des documents correspondant à des notions non encore abordées.

### **Annexe n°3 : Place de cette action dans le projet d'établissement**

Le volet du projet d'établissement correspondant aux propositions de la commission de suivi est décliné aux trois niveaux du lycée :

#### **PROJET 2004-2008**

#### **AXE DE PROGRES N°2 : LA SCOLARITE AU LYCEE**

*Le diagnostic montre un taux de réussite au baccalauréat sur les deux ou trois dernières années :*

- inférieur aux taux attendus dans la série scientifique,**
- égal aux taux attendus dans les séries économiques et littéraires**
- plutôt supérieur aux taux attendus dans la série technologique tertiaire.**

*Le taux de passage de seconde en Première S, supérieur à la moyenne, était admis par l'équipe pédagogique ainsi que son influence sur les résultats du bac.*

*Enfin la taille de l'établissement (quatre classes de seconde) impose l'hétérogénéité des classes quant aux options et donc quant aux projets scolaires.*

*L'objectif est de permettre à tous les élèves de s'orienter vers une filière où ils pourront réussir en agissant sur l'orientation et sur les méthodes de travail des élèves. Dans un premier temps cela s'accompagnera d'une diminution du taux de passage en S mais dans un deuxième temps nous souhaitons nous inscrire à nouveau dans les objectifs académiques d'augmentation du nombre d'élèves en série scientifique.*

*Les indicateurs correspondants seront donnés par les taux de réussite au baccalauréat et par les taux d'accès de la seconde au baccalauréat.*

#### **Seconde :**

*Objectifs : autonomie et organisation du travail personnel de l'élève*

*Il s'agit d'installer une ambiance de travail en développant l'autonomie et la responsabilisation grâce à la mise en place de modules méthodologiques, l'éducation à l'orientation, l'encadrement et le suivi des élèves.*

#### *Méthodologie*

*Actions à mener auprès des secondes (groupes de besoins) dès la rentrée et au tout au long du 1er trimestre : la prise de notes, tenue du classeur, d'un cahier de textes, organisation du travail personnel, gestion de son emploi du temps, élaboration d'un emploi du temps personnel pour le travail à la maison, gestion de son matériel, comment apprendre ses leçons, exploiter les corrections des devoirs et exercices...*

#### *Encadrement et suivi du travail personnel*

*La vie scolaire veillera plus particulièrement à l'encadrement et au suivi du travail des élèves de seconde. Les autorisations de sortie entre deux cours seront revues et les études en présence d'un surveillant seront réorganisées. Si cela est nécessaire le règlement intérieur sera modifié.*

#### *Aide à l'orientation*

*Une formation sur l'éducation au choix est organisée en février 2004. Un effort particulier sera fait dans cette direction. En particulier, les actions menées auprès des élèves au cours du troisième trimestre seront différenciées en fonction des vœux*

*d'orientation. Elles ont pour objectif de fournir des arguments à une orientation raisonnée qui prend en compte les désirs et les aptitudes de l'élève. Le but est de faire percevoir aux élèves les contraintes et les exigences qu'implique leur choix. Il s'agit de permettre aux élèves de comparer leurs compétences par rapport à celles attendues à l'entrée de la première éventuellement choisie, qu'ils puissent juger leur degré de motivation par rapport à l'investissement nécessaire.*

*Les critères d'orientation en série scientifique seront revus. Une plus grande attention sera portée aux compétences spécifiques de cette filière et qui ne sont que partiellement mises en évidence dans les moyennes trimestrielles des disciplines concernées. Des évaluations spécifiques figureront dans le bulletin de l'élève. Elles constitueront une base plus objective pour nourrir le dialogue entre l'élève, ses parents et les professeurs concernés afin que l'élève motivé puisse réussir cette filière.*

#### *La constitution des classes*

*La seconde du lycée est une seconde générale et le choix des options en seconde ne doit pas être un obstacle à l'orientation des élèves dans les différentes premières du lycée. De plus le choix des options ne doit pas être le critère de constitution des classes afin d'éviter les classes « ghetto » en particulier en seconde.*

#### **Première :**

*Objectifs : les capacités spécifiques aux différentes séries*

*Raisonnements et démarches scientifiques en série S, dissertation en série ES, ...*

*La réalisation de ces objectifs sera mise en oeuvre dès la fin de la seconde en regroupant les élèves en fonction des orientations prévues et en utilisant les mêmes créneaux que pour l'acquisition de l'autonomie. Des interventions ciblées et ponctuelles pourront éventuellement avoir lieu au cours du premier trimestre sur les créneaux TPE non encore utilisés.*

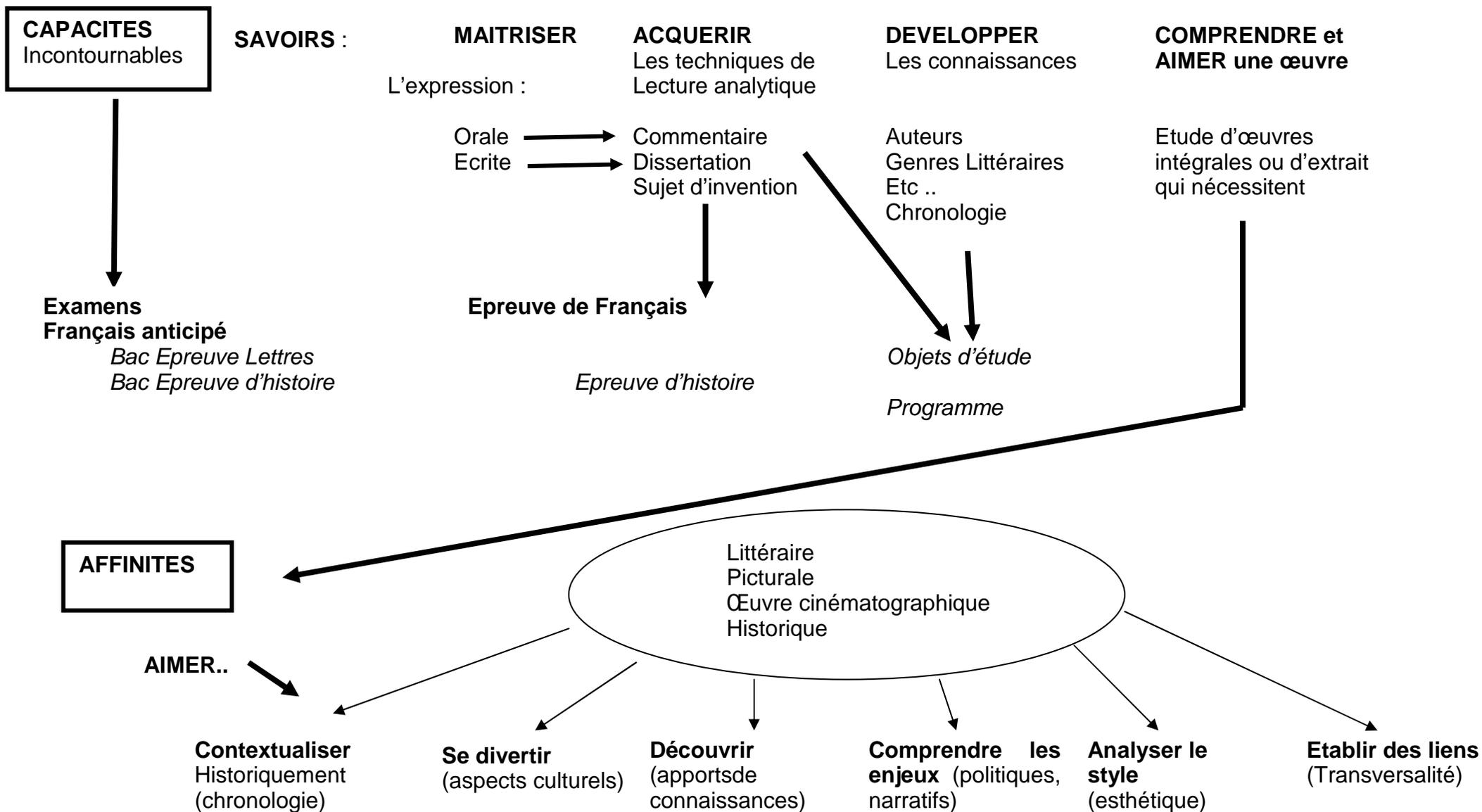
*En série S, ce projet sera coordonné avec le projet Action Plus (en particulier en TPE).*

#### **Terminale :**

*Objectifs : baccalauréat et orientation post-bac*

*Bac blanc et devoirs type bac seront maintenus. Les interrogations orales seront conservées, au moins pour les deux années à venir.*

**Annexe 4 : Connaître les capacités et affinités avant le choix des séries littéraires en 1<sup>ère</sup>**  
 Exemple : Le français et l'histoire dans les séries littéraires



## EFFETS DE L'INNOVATION : AUTO-EVALUATION (dans l'écrit de l'équipe)

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
<b>HIER, LES CONSTATS</b> (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus... )	Résultats décevants au bac S Grand écart entre les exigences des séries et le niveau moyen des élèves de seconde.	Réflexion sur la pertinence des dispositifs de soutien méthodologique Discussion sur les orientations des premières	Action faisant partie d'un axe du projet Intervention d'inspections croisées Analyse en commissions d'établissement
<b>AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS</b> (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)	Connaissances des attentes des professeurs par séries Travail sur des compétences méthodologiques interdisciplinaires ou disciplinaires Intérêt, meilleure activité	Calendrier trimestriel d'intervention Mise en œuvre d'une orientation raisonnée en 7 séances Bilan positif en lettres, plus nuancé dans les autres séries	Organisation : intervention en classes entières en première séance Deuxième séance : selon, leur vœu d'orientation
<b>DEMAIN, LES IMPACTS</b> (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)	Le bilan du dispositif sera plus approfondi en première 8 séances pour le choix de première S	Séances pour les séries littéraires Centrer le travail sur l'orientation, l'aide par série	Organisation calquée selon les vœux d'orientation Gestion fine des créneaux d'intervention
Conditions de réussite	Moyens assurés dès le début de l'année, équipe motivée, créneaux horaires bien gérés		
Outils d'évaluation utilisés	Questionnaire élève d'explication de leur vœu Note sur 2 aspects de la démarche scientifique		